



ATTESTATION DE DÉLIVRANCE DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT RSE

de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (U.I.M.M.) à

EUROCADE

82 Rue de la Feschotte du Haut 25 490 DAMPIERRE LES BOIS



Cette attestation est l'expression de l'engagement de l'entreprise en RSE selon le référentiel RSE de l'UIMM soutenant une approche de Performance Globale Industrielle.

Elle est décernée à l'issue de l'évaluation initiale niveau 1 en date du 20 mars 2024 réalisée sur site par un conseiller référencé par l'UIMM et circonscrite par un rapport établissant une synthèse et les résultats (rapport n° UIMMBEM90_202403_001)

Cette attestation est délivrée pour une durée de 3 ans avec l'engagement de EUROCADE à mettre en œuvre les actions de progrès retenues lors de l'évaluation sous réserve de la réalisation d'une évaluation de suivi au cours de la deuxième année suivant l'obtention de la charte.



Fait à Besançon, le 10 avril 2024

Le Président de l'UIMM

M. Éric TRAPPIER

Le Président de UIMM Franche Comté

M. Jean Luc QUIVOGNE

